



Dr K. FUKUDA (HQ), Dr Y.Souteyrand (WRO Morocco) et Dr J.Mahjour (EMRO) à la séance d'ouverture Les changements de mode de vie, les changements climatiques, l'évolution spontanée des agents pathogènes mais aussi l'apparition de résistance aux antimicrobiens sont responsables de l'émergence constante ou de l'expression de nouveaux agents pathogènes et de leur diffusion au sein des populations.

La pandémie d'infection à VIH, l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003 ou, plus récemment la pandémie grippale A (H1N1) et l'épidémie coronavirus ont montré clairement que les risques émergents constituent une menace globale nécessitant une approche coordonnée au niveau international s'appuyant sur des systèmes nationaux efficaces et réactifs conformément aux dispositions du nouveau Règlement sanitaire international (RSI).

C'est pourquoi, un des éléments clé des réponses nationales à toutes ces crises sanitaires en multiplication constante est la nécessité d'une réforme profonde des systèmes nationaux de santé publique.

Dans ce cadre, le ministère de la Santé au Maroc a organisé, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé, du 24 au 26 février 2014, un séminaire de réflexion sur la réforme de la santé publique.

La réforme escomptée s'inscrit dans le cadre des priorités du plan gouvernemental 2012-2016 qui met l'accent sur la nécessité d'asseoir les bases et les instruments d'un dispositif de veille et de sécurité sanitaires performant. Elle s'inscrit également dans le cadre du processus de mise en oeuvre des recommandations de la 2^{ème} Conférence nationale de la Santé, organisée à Marrakech en juillet 2013.

Ce séminaire a bénéficié du partage d'expériences de réformes réalisées dans différents pays, notamment la France, la Belgique, l'Allemagne, le Canada et les États Unies. Il a également permis un échange entre les Responsables des différents départements ministériels concernés par la problématique de la santé publique : ministères de la Santé, de l'intérieur, de l'Agriculture et des Pêches maritimes, de l'Energie des Mines de l'Eau et de l'Environnement.

Après un débat intense et riche les participants ont adopté les recommandations principales suivantes :

- Oeuvrer à l'élaboration et la publication d'une Loi cadre de Santé publique afin de définir ses fonctions essentielles ainsi que le rôle et les responsabilités des différents acteurs et établir les mécanismes de coordination, d'intégration et de collaboration entre les différents intervenants;

- Prévoir, à long terme, une structure nationale de santé publique intégrant les fonctions de veille, de vigilance et de sécurité sanitaire y compris le volet laboratoire;

- Développer un plan national de renforcement des cadres spécialistes en santé publique en collaboration avec l'ensemble des départements concernés;

- Développer les capacités du ministère de la Santé dans le domaine de la communication en général et la communication du risque en particulier ainsi qu'un réseau national de partenaires regroupant les acteurs gouvernementaux, le secteur privé, la société civile et les professionnels des médias;

- Elaborer une politique nationale des laboratoires de la santé publique tendant à garantir les six capacités essentielles des laboratoires de santé publique recommandées par le RSI 2005 et mettre en place un réseau national de laboratoires de santé publique regroupant l'ensemble des intervenants du secteur de la santé et des autres secteurs y compris les laboratoires du secteur privé en assurant la complémentarité entre les différents laboratoires;

- Renforcer et réactiver les programmes gouvernementaux intersectoriels de lutte contre les zoonoses, les toxi-infections alimentaires collectives, d'hygiène publique, de déclaration des

décès, de restauration collective et de commerce ambulant, et ceux de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles;

- Procéder à la restructuration des départements chargés de la veille et de la sécurité sanitaire du ministère de la Santé et les doter de mesures et des ressources nécessaires à leur mandat.

Saturday 4th of May 2024 05:23:59 AM